

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 2 mars 2023 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.

Monsieur Paul LAURENT est secrétaire de séance.

Compte administratif 2022 :

Commune :

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2022 sont examinés par le conseil municipal. En section de fonctionnement les recettes se sont élevées à 685 099,12 € et les dépenses à 597 459,36 € soit un excédent de 87 639,76 €.

Les recettes d'investissements sont de 466 390,12 € et les dépenses s'élèvent à 544 637,65 € soit un déficit d'investissement de 78 247,49 €.

Budgets primitifs 2022

Les élus ont étudié le budget primitif 2023 par opération.

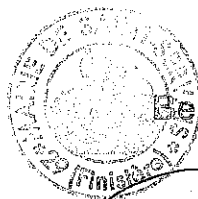
Les comptes administratifs et les budgets primitifs seront votés le jeudi 16 mars 2023 lors du prochain conseil municipal.

Questions diverses

- Information aux élus de la possibilité d'une fermeture de classe à la rentrée prochaine. Lecture du courrier de Monsieur le Maire transmis au rectorat. Les parents vont se mobiliser
- Musée saison 2023 : l'assemblée générale est fixée au vendredi 14 avril prochain à 18h00 à la salle ty léon. Toutes les personnes intéressées par la vie du musée sont cordialement invitées à cette assemblée.
- Les plans de la MAM et de l'ALSH – garderie périscolaire sont validés avec l'architecte, le permis va être déposé rapidement.
- L'opération « Argent de poche » a remporté un vif succès. L'opération sera renouvelée pour les prochaines vacances scolaires.
- La commission voirie est fixée au samedi 25 mars à 10h00.

Agenda

- Les prochains conseils municipaux sont fixés au 16 mars pour le vote du CA et du BP, le 13 avril à 20h30, le 11 mai à 20h30, le 15 juin à 20h30 et le 20 juillet à 20h30.



Le Maire,
Bernard MICHEL